

1- Présentation

La question des successions a été au cœur des discussions avec l'initiative du Président Béji Caïd Essebsi et les propositions de la COLIBE. Elle a été étudiée par rapport aux principes fondamentaux, au principe d'égalité et à la non-discrimination en raison du genre, de la religion ou de la naissance.

Il s'agit d'aborder le sujet sous un autre angle, examiner les successions en relation avec les autres modes de transmission de la propriété à titre gratuit que sont les testaments et les donations.

Cette vision globale de la question permet de mieux cerner les problèmes d'autant qu'une évolution relativement récente en matière de donations vient perturber certaines données.

2- Brève biographie

Kalthoum Meziou, professeure émérite à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

Chef de département de droit privé puis doyenne de la même faculté.

Membre de L'Académie Beit El Hikma

Membre l'Académie internationale de Droit Comparé.